

Sylvain ROBERT

Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'IMMOBILIER
POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

☎ 03.21.69.86.86

Affaire suivie par Arnaud BOUSIAC

Le Maire de la Ville de Lens

OBJET : avis sur le projet décrit ci-dessous concernant un Etablissement Recevant du Public (E.R.P.)

Nature du projet
Changement de sous-destination – Création d'une ouverture – Construction d'une extension

Dossier n°	PC 062 498 25 00017
Adresse de la construction :	11 RUE DE L'ARTISANAT
Demande du :	13/06/2025
Effectuée par :	Monsieur Jimmy DEMARLIERE
Adresse du demandeur	86 IMPASSE MOURA – 59 220 DENAIN

Je soussigné Monsieur Sylvain ROBERT, maire de la commune de LENS, agissant au nom de l'Etat, donne mon accord au titre de l'article L.122-3 du code de la construction et de l'habitation sur le projet visé en objet.

Les prescriptions énoncées dans le procès-verbal de la Commission d'Arrondissement de Sécurité Incendie de Lens et dans celui de la Sous-Commission Consultative Départementale d'Accessibilité devront être intégralement respectées.

En foi de quoi le présent accord est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Lens, le 08/10/2025



POUR LE MAIRE,
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ,
Jean-François CECAK